Betzder
Syrdallgemeng

N° dossier : EAU/AUT/26/0971

AVIS

En exécution de l'article 24 (1) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que Monsieur Claudio Martins De Almeida a introduit une demande d'autorisation pour l'installation de 2 forages géothermiques à 34, Rue de Roodt-sur-Syre L-6933 Mensdorf.

Berg, le 20 novembre 2026.
Le bourgmestre,

Le secrétaire communal,

Administration Communale de Betzdorf
11, rue du Château | L-6922 Berg
T (+352) 28 13 73 | F (+352) 28 13 73-212

secretariat@betzdorf.lu
GemengBetzder gemeng_betzder
betzdorf.lu

PacteClimat | EUROPEAN ENERGY AWARD
Ma commune s'engage pour le climat

PacteNature
Ma commune s'engage pour la nature

PacteLogement
Ma commune s'engage pour le logement abordable

Fairtrade Gemeng